COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 août 2014

Nombre de Conseillers: en exercice /_11_/ présents / 10 / votants / 11 /

L'an deux mil quatorze, le 12 août , le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 5 août 2014, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

<u>PRESENTS</u>: Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra ,Nathalie VESLARD , Annick JACQUET MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, M. Jean Pierre DURAND .Bernard LABORIE, ,

<u>Absent</u>: Frédéric LEYMARIE excusé a donné son pouvoir à Sandra COMBY

SECRETAIRE: Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et les remercie pour leur présence, il excuse l'absence de Fred LEYMARIE qui a donné son pouvoir à Sandra COMBY. Il demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur la l'approbation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau , une autre sur le plan de financement des travaux du Cantou, et deux autres sur l'autorisation de demander des subventions supplémentaires au Conseil Général et à l'Union Européenne. Cette demande est acceptée à l'unanimité

1/ Délibération sur le rapport de la qualité et du prix de l'eau.

Le Maire présente ce rapport et le communique aux élus qui en prennent connaissance. Le conseil l'accepte à l'unanimité .

2/Délibération sur le choix des entreprises retenues pour la réfection du Cantou.

Le Maire présente les résultats de la commission communale d'ouverture des plis puis les rapports de l'architecte, et des bureaux d'études SOCOTEC et ODETEC.

Il fait remarquer que le choix des entreprises sélectionnées par la commission et les autres intervenants est pratiquement le même et que par conséquent le Conseil peut s'en remettre à la sélection proposée par les professionnels.

Après un cours débat le Conseil accepte à l'unanimité le choix proposé par l'Architecte.

3/Approbation du plan de financement :

Le Maire explique que suite au nouveau coût total du projet (404 325 € HT au lieu de 332 539 €) il conviendrait de lancer un emprunt de 180 000 € sur 15 ans qui pourrait être entièrement financé par les recettes espérées en matière de location.

Il précise que l'argent économisé ces deux dernières années sur la section investissement au profit de la rénovation du Cantou permettra de faire les avances nécessaires de TVA pour les travaux qui devraient débuter en septembre 2014. Ce plan de financement est accepté à l'unanimité.

4 /Demande de subventions.

Le Maire annonce que pour financer ce surcoût il a recherché de nouvelles aides possibles et que le Conseil Général pourrait accorder environ 30 000 € supplémentaires et que l'Union Européenne pourrait accorder 22 500 € dans le cadre d'un nouveau programme 2014-2020.

Il demande donc l'autorisation de présenter deux dossiers de demandes de subventions à ces deux organismes.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à solliciter ces subventions.

5/Départ en retraite de JP VOGEL.

Le Maire annonce que JP VOGEL a acquis ses droits à la retraite et qu'il est en retraite depuis le 1^{er} août. Il souligne la gualité des services rendus par cet employé et demande

à ce qu'une petite cérémonie d'au-revoir soit organisée à cette occasion. Le Conseil accepte à l'unanimité le principe de l'organisation d'un pot de l'amitié à une date qui reste à déterminer.

6/Journée détente du 6 septembre.

Comme chaque année le Conseil souhaite organiser une journée détente au profit de tous ceux qui ont participé à l'organisation des marchés de nuit. Le Maire propose de se retrouver le samedi 6 septembre à ROUFFIAC, CHERVEIX-CUBAS ou sur l'ancien terrain militaire où des activités sportives et ludiques seraient proposées autour d'un pique-nique offert par AIS à tous les participants petits et grands.

Après un cours débat, le choix s'est porté sur l'ancien terrain militaire de la Communauté de Communes. Le transport s'effectuera gratuitement par le bus du syndicat de transports scolaires.

7/Organisation d'un concert le 25 octobre 2014.

Le Maire rappelle qu'en 2012 une troupe hollandaise de musiciens avait donné un concert très apprécié dans l'église. Il ajoute que ce groupe sera à nouveau présent dans la région fin octobre et qu'il souhaite à nouveau se produire à SAINT-MESMIN. Il propose donc d'organiser un dîner concert sous les chapiteaux le samedi 25 octobre 2014 à partir de 20h00. Le prix de l'entrée serait fixé à 10 €, un traiteur proposerait le repas et AIS mettrait en place une buvette.

Après un court débat le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition, le concert sera divisé en 3 ou 4 actes qui permettront aux musiciens et au public de se restaurer autour du buffet et sous les deux chapiteaux où les tables de 6 personnes seraient disposées.

8/Organisation de la cérémonie du 11 novembre..

Le Maire annonce que cette année lors de cette cérémonie il remettra la Légion d'Honneur au Capitaine Honoraire Jean Claude BOURGUIN , notre restaurateur éleveur de chevaux à la Ferme des Ages.

De nombreuses délégations militaires seront présentes et les honneurs seront rendus par un clairon professionnel.

Les enfants et le public seront invités à chanter la Marseillaise à capella .

9/ Présentation d'un projet d'exposition sur l'Histoire de l'Homme à SAINT-MESMIN

Le Maire explique qu'il détient un certain nombre d'archives et de documents qui relatent l'histoire de SAINT-MESMIN depuis le néolithique jusqu'à nos jours et qu'il souhaiterait que ces connaissances soient transmises aux jeunes générations. Il propose donc d'organiser courant décembre 2014 une exposition sur ce thème dans l'Eglise. Nathalie LEGAY pense que l'idée est bonne mais que l'Eglise ne se prête pas à cette exposition. Après un court débat , le Conseil décide à l'unanimité d'organiser cette exposition dans le Cantou à l'occasion de son inauguration et d'installer une crèche dans l'Eglise courant décembre. Nathalie est chargée de la mise en place de cette crèche et de la décoration de l'église en sachant que le 20 décembre une messe sera célébrée à SAINT-MESMIN.

10/Noël des enfants.

Le Cantou étant en travaux le Maire propose que la remise traditionnelle de cadeaux aux enfants de SAINT-MESMIN se fasse le vendredi 19 décembre à l'issue d'un concert

dans l'Eglise . Annick JACQUET est chargée d'organiser le concert auquel devront participer les enfants .

Sandra COMBY et Yvette DEVAUD achèteront les cadeaux qui seront financés par AIS.

11/Repas des AÎNES.

Le Maire annonce que conformément aux directives du conseil il a réservé le restaurant de CLAIRVIVRE pour le samedi 10 janvier à partir de 12h00 afin d'y organiser le traditionnel repas de fin d'année. Il rappelle que cette année seuls les habitants de SAINT-MESMIN âgés de 65 ans et plus bénéficieront de la gratuité du repas . Il présente deux menus proposés par le restaurant , l'un à 20 $\mbox{\it et}$ l'autre à 24 $\mbox{\it et}$. Le Conseil choisit à l'unanimité celui à 24 $\mbox{\it et}$ en précisant que tous les membres du Conseil à l'exception de celui qui a plus de 65 ans paieront leur repas .

Les vins , Champagne compris , seront offerts par AIS.

Divers

Un point rapide sur les marchés de nuit est présenté par le Maire et devant le succès toujours incontesté de ces manifestations le Conseil décide à l'unanimité d'améliorer les prestations musicales pour l'année prochaine.

Nathalie LEGAY est chargée de trouver et de présenter les musiciens ad hoc sans dépasser un budget de 300 € par soirée.

Le Maire annonce que la porte de l'Eglise est fragile, que les gonds doivent être changés et que le mur support doit être repris. Il pense que dans le contexte économique actuel la collectivité ne peut pas inscrire cette dépense en priorité et propose donc que le coût de ces travaux soit pris en charge par AIS. Le Conseil accepte à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22H45.

Le Maire